



TAXE DE SEJOUR

Meublés de Tourisme - 2019

BORDEREAU DE DECLARATION ET DE VERSEMENT Mensuel Trimestriel

Période du mois de : au mois de :

Classement : sans 1 étoile 2 étoiles 3 étoiles 4 étoiles 5 étoiles

Propriétaire			
Nom et prénom :			
Adresse :			
Téléphone : E.Mail :			
Renseignements sur le meublé de tourisme			
Adresse :			
Capacité d'accueil :personnes. N° enregistrement :			
VERSEMENT			
Chaque mois doit impérativement être renseigné-			
Mois	Nombre de nuitées	Tarif	Montant
TOTAL GENERAL			

Règlement par : Chèque N° : Virement N° :

Je, soussigné(e), certifie l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration.

Biarritz le..... Signature :

EXONERATIONS (à compléter à partir du registre du logeur)	
Motif	Nombre total de nuitées
Moins de 18 ans	
Les travailleurs saisonniers	
Les hébergements d'urgence	

TARIF	
Catégorie	Montant
5*	2.50 €
4*	2.20 €
3*	1.30 €
2*	0.80 €
1*	0.50 €
Non classé*	2.2%

Le présent bordereau doit être adressé à **M. Le Maire – Service de la Taxe de Séjour - BP 58 – 64202 BIARRITZ CEDEX** dans les 10 jours qui suivent la fin de la période de location accompagné obligatoirement de :

- Chèque libellé à l'ordre : **Régie de la Taxe de Séjour-Biarritz**
- Copie du « Registre du logeur » correspondant à la période versée.

Cadre réservée à l'Administration	
Date de réception	Date enregistrement

Renseignements : Tél : 05 59 41 54 26 – E. Mail : taxedesejour@biarritz.fr